



Direction des Services du Cabinet

Pôle communication
interministérielle

Tarbes, le 15 octobre 2015

2015-82

Réunion du réseau Natura 2000 des Hautes-Pyrénées

Maison de la nature et de l'environnement – Puydarrieux

Le jeudi 15 octobre 2015, la préfète a réuni les membres du réseau Natura 2000 des Hautes-Pyrénées à la maison de la nature et de l'environnement de Puydarrieux. Les présidents des comités de pilotage, les animateurs des sites et les principaux partenaires du réseau, Etat et collectivités, ont dressé le bilan des sept années du programme FEADER 2007-2013, ainsi que le nouveau dispositif concernant Natura 2000 pour la période 2015-2020. Cette réunion avait aussi pour objet de présenter le dispositif Natura 2000 du nouveau programme FEADER 2014-2020, approuvé le 17 septembre 2015, par la Commission européenne.

Natura 2000 est un réseau de sites naturels préservés dans les états membres de l'Union européenne, créé à la suite des directives européennes « Habitats » de 1992 et « Oiseaux » de 1979. Ces sites sont reconnus pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent et la qualité des habitats naturels. L'objectif du réseau est de préserver ces espèces et habitats d'intérêt européen en tenant compte des activités humaines présentes, dans leurs dimensions sociale, économique et culturelle.

Les Hautes-Pyrénées comptent 22 sites Natura 2000, dont 20 pour les habitats et 2 pour les oiseaux, d'une richesse naturelle remarquable. Deux d'entre eux sont inter-départementaux : « Adour » et « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste ». Les collectivités territoriales, communes ou leurs groupements, les commissions syndicales assument l'animation des sites Natura 2000, grâce à leur personnel. Les onze chargés de mission mobilisés dans les collectivités représentent l'équivalent de cinq emplois à temps plein, dans le département. Le parc national des Pyrénées est chargé de l'animation du site du Néouvielle.

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-16h00, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h/14h-16h30)

Préfecture - Place Charles de Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9 – Tél : 05 62 56 65 65 – Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

Contact Presse : Pôle communication interministérielle 05.62.56.65.05

La direction départementale des territoires a élaboré un rapport et une synthèse de quatre pages disponibles sur le site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées, à la rubrique Natura 2000. Ils présentent les sites du département avec un bilan des actions et de l'ensemble des financements générés par l'appartenance à un site Natura 2000. Ils retracent les actions Natura 2000 du programme FEADER 2007-2013 dans ses différentes composantes : animation, contrats ni-agricoles ni-forestiers, mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt), politique de soutien à l'économie montagnarde (PSEM) et évaluation des incidences Natura 2000 de 2012 à 2014. Globalement, au titre du programme FEADER 2007-2013, ce sont 4,7 millions d'euros de concours publics qui ont été mobilisés au profit des la préservation des habitats et des espèces dans les 22 sites Natura 2000 des Hautes-Pyrénées.

Pour en savoir plus :

le site des services de l'État dans les hautes-Pyrénées

<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/sites-natura-2000-dans-les-hautes-pyrenees-a2709.html>

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1871.html>